

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du Mercredi 12 Avril 2023

Date de convocation

Le 29 Mars 2023

Nombre
d'Administrateurs

En exercice..... 17

Présents..... 11

Votants..... 13

DL-2023-11

Objet

Délibération relative
au renouvellement de
la prestation chômage
du CDG 59

L'An Deux Mille Vingt trois, le Douze Avril à Dix-Huit Heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de MARLY, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Noël VERFAILLIE, Président.

Étaient Présents :

Monsieur Jean-Noël VERFAILLIE, Président, Madame Mathilde BARBIEUX, Monsieur Jean-Claude VILLAIN, Monsieur Joël QUENTIN, Madame Jeanne-Marie BINOT, Madame Marie-Thérèse HOUREZ, Monsieur Christian CHATELAIN, Monsieur Bruno MOUFTIEZ, Monsieur Jean-Noël DUPONT, Monsieur Bruno LECLERCQ, Madame Anne-Sophie BARTHELEMY.

Étaient Absents excusés :

Madame Alice DONNET, (donne procuration à Monsieur Jean-Noël VERFAILLIE), Madame Priscilla DZIEMBOWSKI, (donne procuration à Monsieur Joël QUENTIN), Monsieur Frédéric DEROT,

Étaient Absents :

Madame Martine WOLF, Madame Janine LECAILLE, Madame Loetitia ARENA.

Exposé :

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu la réglementation UNEDIC (Union Nationale Interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce) relative à l'assurance chômage,

Vu la délibération du conseil d'administration du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord en date du 15 avril 2021 relative à la mise en place d'une prestation chômage pour les collectivités du Département du Nord,

Vu l'avis favorable du comité social territorial en date du 08 mars 2023,

.../...



C.C.A.S. DE MARLY (59)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Séance du 12 Avril 2023

Monsieur le Président expose au Conseil d'Administration :

Que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du centre de Gestion du Nord, dans le cadre des missions de conseil qui lui sont dévolues par la loi, peut effectuer le calcul des allocations chômage et des indemnités de licenciement pour le personnel des communes et des établissements qui adhèrent à ce service,

Considérant la nécessité de demander au Centre de Gestion de traiter ce type de dossiers,

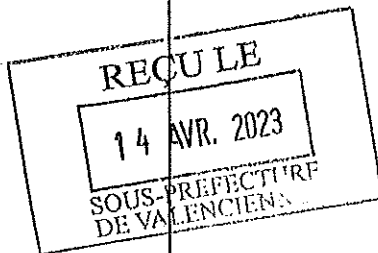
Il est proposé au Conseil d'Administration :

- DE SE PRONONCER sur le renouvellement d'adhésion de la collectivité à la convention de prestation chômage proposée par Centre de Gestion du Nord
- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer la convention relative à l'adhésion à la prestation chômage du Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Nord.
- D'INSCRIRE les crédits correspondants au budget

Le Conseil d'Administration,
Oui l'exposé de Monsieur Le Président,
A L'UNANIMITE,
Après en avoir délibéré,

- Approuve le renouvellement de l'adhésion de la collectivité à la convention de prestation chômage proposée par Centre de Gestion du Nord
- Autorise Monsieur le Président à signer la convention relative à l'adhésion à la prestation chômage du Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Nord.
- Autorise l'inscription des les crédits correspondants au budget

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS



Pour extrait conforme,

Jean-Noël VERFAILLIE
Président.



Affiché le
Transmis en Sous-préfecture le 14.04.2023
Document exécutoire à compter du
Notifié à l'intéressé le
PUBLIE LE 18 04 2023